



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93
E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

Paris 20 février 2016

MERCI POUR CE MOMENT

Dans un communiqué de presse daté du 18 février le Ministre de l'agriculture se félicite de l'engagement des horticulteurs et pépiniéristes dans la démarche « Plante Bleu » ce qui leur permet d'accéder ainsi au label HVE (Haute Valeur Environnementale). Il rappelle également qu'en compilant ces marques d'excellences avec les labels Fleurs de France et/ou les labels rouges, les producteurs horticoles atteignent ainsi le nirvana de la certification, gage de réussite auprès des consommateurs.

Notre ministre, oublie cependant d'évoquer la question du coût total de ces diverses certifications. L'oubli est de taille car la course au label à un prix. Comment expliquer sinon qu'à peine plus de 160 entreprises adhèrent à « plante bleu ». Entreprises qui sont pour la plupart parmi les plus gros acteurs économiques du secteur. Manifestement le Ministère ne s'étonne guère de l'absence des petites et moyennes exploitations dans cette recherche inflationniste aux logos.

Cet oubli vient sans aucun doute d'un manque d'information. Il devait ignorer qu'au même instant sur le marché de gros de Hyères la botte d'anémones se négociait à 30 centimes les 10. Soit un prix inférieur au cornet qui sert d'emballage à ces fleurs. Une réalité qui explique pourquoi plus de 95% des producteurs de la filière ne peuvent espérer décrocher les précieux sésames.

Le consommateur aura ses repères, il en obtiendra plus qu'il n'en faut. Il continuera d'ignorer que ceux qui n'affichent pas les divins macarons vendent parfois à perte le fruit de leur travail. Par contre il s'étonnera des colères paysannes. Qu'importe, l'ensemble des acteurs de la foire aux tampons est satisfait !